

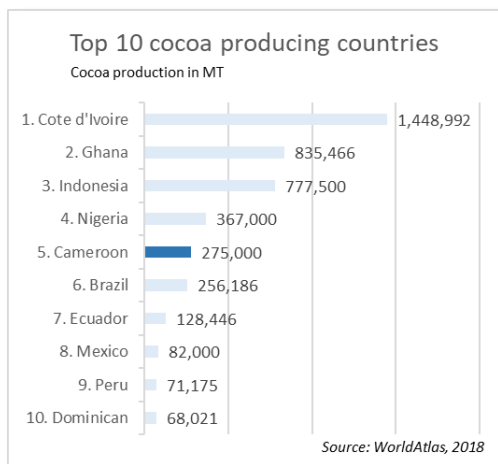


Feuille de route pour un cacao sans déforestation au Cameroun

Note conceptuelle, avril 2019

Contexte

Le Cameroun est le 5ème pays producteur de cacao au monde avec 275 000 tonnes par an¹. Le cacao joue un rôle important dans l'économie du pays car c'est le troisième produit d'exportation en importance, contribuant à hauteur d'environ 426 millions de dollars par an au revenu national.² L'ambition du pays est de porter ce chiffre à 600 000 tonnes par an d'ici 2020.³



Les forêts du Cameroun couvrent environ 46,3% du territoire national et représentent 11% des forêts du bassin du Congo. Ainsi, le Cameroun a le 3ème plus grand domaine forestier du Bassin du Congo, après la République Démocratique du Congo et le Gabon.⁴

Le pays est aux prises avec les effets néfastes du changement climatique et avec une pression croissante sur les forêts avec un taux de déforestation annuel estimé entre 0,06% et 0,2%. Cela place le Cameroun parmi les pays du Bassin du Congo parmi les plus élevés⁵. Depuis la fin des années 1990, le cacao a été identifié comme l'un des principaux moteurs de la déforestation dans le bassin du Congo. Si elle n'est pas bien planifiée, l'ambition du pays de promouvoir et soutenir la production de cacao peut créer une pression insoutenable sur les forêts du Cameroun.

Approche proposée : un partenariat public-privé-société civile

L>IDH vise à relever ce défi en forgeant un partenariat public-privé-société civile qui élaborera une vision et un cadre d'action communs pour lutter contre la déforestation liée au cacao. Grâce à ce partenariat, le gouvernement, le secteur privé, les organisations de la

société civile et d'autres intervenants importants peuvent travailler ensemble à la réalisation des objectifs suivants : (1) **La conservation des parcs nationaux et des terres boisées**, ainsi que la **restauration des forêts** qui ont été dégradées par les activités humaines, en particulier l'empiètement des plantations de cacao, entre autres facteurs.

(2) **L'intensification agricole et la diversification durables des revenus** afin d'accroître les rendements et les revenus des agriculteurs, de cultiver "plus de cacao sur moins de terres" et de réduire ainsi la pression sur les forêts.

(3) **Engagement et autonomisation** des communautés qui produisent le cacao.

Il est recommandé d'adopter une approche similaire à celle coordonnée par l>IDH et la World Cocoa Foundation en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Colombie dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts. Il s'agit d'élaborer, dans le cadre d'une approche participative et inclusive, un cadre d'action et un plan national de mise en œuvre visant à mettre fin à la déforestation liée au cacao, à soutenir la production durable de cacao tout en améliorant les moyens de subsistance des communautés. La force de l'approche est liée à sa nature multipartite, car la question complexe de la déforestation liée au cacao ne peut être résolue que par une alliance entre les acteurs publics, privés et la société civile.

Liens avec le Programme Territorial Cacao Vert

Parallèlement, l>IDH et le WWF mettent en place un Programme Territorial Cacao Vert, qui vise à piloter, au niveau du paysage, les solutions innovantes conçues au niveau national à travers la feuille de route. Les deux processus sont développés en parallèle :

- **Programme Territorial Cacao Vert**: Mi- 2019, une étude de faisabilité aidera à déterminer les territoires prioritaires. Une note conceptuelle accompagnée d'un plan d'action détaillé sera élaborée pour chaque territoire sélectionné.
- **Feuille de route pour un cacao sans déforestation** : En janvier-juin, des réunions de consultation seront organisées pour développer un cadre d'action commun, qui définira les actions à mettre en œuvre pour un cacao sans déforestation au Cameroun.

Feuille de route proposée

La feuille de route proposée comprend les étapes suivantes :



1. Collaboration avec les principaux intervenants et concevoir un processus de consultation pour la phase initiale (janvier à mars 2019)

La feuille de route a été lancée le 31 janvier lors d'un événement à Yaoundé, qui a permis de recueillir les premières contributions des parties prenantes sur le processus et le contenu de la feuille de route.

Sur la base des commentaires recueillis, une structure de gouvernance a été créée et comprend :

- **Groupes consultatifs** composés d'experts qui fournissent des recommandations techniques sur chaque domaine thématique du Cadre d'action.
- un **groupe de travail technique** composé de présidents des groupes consultatifs et de représentants d'organisations publiques, privées et de la société civile.
- un **comité de pilotage** composé de représentants de haut niveau des parties prenantes des secteurs public, privé et de la société civile.

2. Organisation des réunions de consultation (février - juin 2019)

Plusieurs réunions des groupes consultatifs et du groupe de travail technique sont en cours d'organisation, afin d'aider à définir le contenu du Cadre d'action, avant qu'il puisse être présenté au Comité de Pilotage pour approbation finale.

3. Signature du Cadre d'action conjoint (juin 2019)

Le Cadre d'action conjoint sera finalisé et signé par le gouvernement et le secteur privé. La signature sera toutefois ouverte à toute organisation (par exemple, les organisations de la société civile ou les organisations paysannes) qui souhaite s'engager à concevoir et à mettre en œuvre un plan d'action en accord avec les objectifs de l'initiative.

4. Institutionnalisation de la structure de gouvernance (juin - septembre 2019)

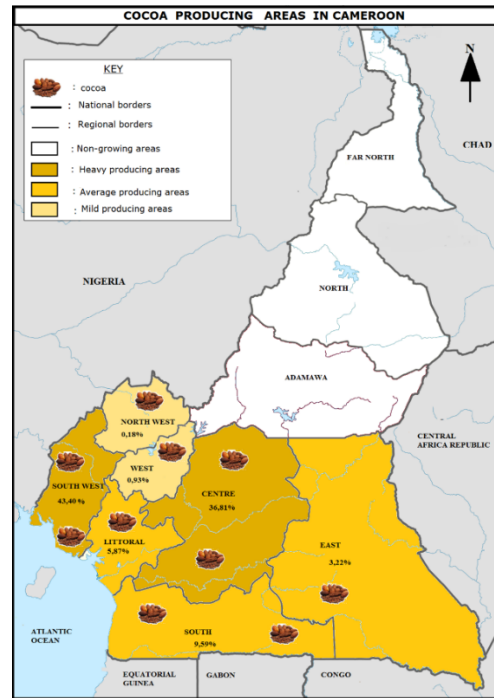
Il est suggéré que la structure de gouvernance formée pendant la phase de conception du Cadre soit temporaire et qu'une structure de gouvernance permanente soit établie en fonction des actions prioritaires identifiées par le Cadre d'action.

5. Création d'étapes pour la mise en œuvre (septembre 2019 - janvier 2020)

Les objectifs définis dans le Cadre d'action conjoint devront être concrétisés. Par conséquent, les mesures à prendre pour concrétiser les objectifs seront conçues et convenues dans un plan de mise en œuvre.

Cible géographique

Tout en visant des objectifs nationaux de lutte contre la déforestation, la mise en œuvre devrait se concentrer sur les régions productrices de cacao du Cameroun, à savoir l'Ouest et le Sud de la région de l'Adamawa.



A propos de l'IDH, l'Initiative pour le commerce durable

L'Initiative pour le commerce durable (IDH) réunit des entreprises, des organisations de la société civile, des gouvernements et d'autres acteurs dans le cadre de partenariats public-privé. Ensemble, l'IDH conduit la conception, le cofinancement et le pilotage de nouvelles approches économiquement viables pour réaliser une croissance verte et inclusive à grande échelle dans les secteurs des produits agricoles et dans les zones de production. La mission de l'IDH repose sur trois valeurs fondamentales : 1) la facilitation, 2) le cofinancement et 3) l'apprentissage et l'innovation. Nous organisons des partenariats public-privé pour fixer conjointement des objectifs ambitieux et formuler des plans de co-investissement qui débloquent la mise à l'échelle de la production et du commerce durables pour avoir un impact à grande échelle sur les Objectifs du Développement Durable.

IDH – Points de contact

Jonas Mva Mva
 Program Director Cocoa
 IDH, The Sustainable Trade Initiative
mvamva@idhtrade.org

Ngwa Elvis Suh A.
 Program Manager Cocoa and Landscape Cameroon
 IDH, The Sustainable Trade Initiative
ngwa@idhtrade.org



¹ Atlas mondial. <https://www.worldatlas.com/articles/top-10-cocoa-producing-countries.html>

² Carodenuto, S., Gromko, D., Chia, E.L., Hubert, D. (2017). Zéro déforestation Cacao au Cameroun : Engagement du secteur privé en faveur de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). GIZ-ProPFE.

³ Oredein, O. (2017). Analyse : L'objectif de 600 000 tonnes de cacao du Cameroun d'ici 2020 n'est pas réalisable . <https://iegvu.agribusinessintelligence.informa.com/CO181827/Analysis-Camerouns-600000tonne-cocoa-target-by-2020-unattainable>

⁴ Bureau Cameroun REDD+. <https://theredddesk.org/countries/cameroon>

⁵ Megevand, Carole. *Tendances de la déforestation dans le bassin du Congo : Concilier croissance économique et protection des forêts*. Washington, DC : Banque mondiale. doi : 10.1596/978-0-8213-9742-8. Permis de conduire : Creative Commons Attribution CC BY 3.0